



PLAN D'ACTION POUR RÉPONDRE AUX IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR L'AGRICULTURE ET L'ÉCONOMIE PAYSANNE DANS LE DÉPARTEMENT DU NORD, LIMBE 8ÈME SECTION, MASSABIELLE



GLOBAL ADVOCACY TEAM



INTERNATIONAL
ACCOUNTABILITYPROJECT

Ce plan de développement mené par la communauté fait partie d'une série innovante créée par le Centre de Formation pour l'Entraide et le Développement Communautaire et les habitants de Limbé 8ème section, Massabielle en partenariat avec l'initiative Global Advocacy Team, convoquée par l'International Accountability Project.

Cette initiative réunit des organisateurs communautaires inspirés du monde entier pour mener des recherches dirigées par les communautés, impliquant 945 personnes dans 7 pays. Grâce à un apprentissage commun et partagé, ce voyage de trois ans a débouché sur une série de plans de développement transformateurs dirigés par les communautés et axés sur des solutions enracinées localement et connectées à l'échelle mondiale.

Explorez d'autres plans de développement menés par les communautés pour découvrir l'éventail complet des solutions puissantes mises en œuvre par les communautés.

Pour en savoir plus: <https://accountabilityproject.org/work/global-advocacy-team/communities-leading-the-way-inspiring-community-led-development-plans/>

Auteurs:

Community members of Limbe 8th section, Massabielle and Center de Formation pour l'Entraide et le Développement Communautaire

Rédacteur en chef:

Shauna Curphey

Illustrateur:

Tias Ester Widhari

Metteur en page:

Carlo Manalansan

Contributeur photo:

Center de Formation pour l'Entraide et le Développement Communautaire

Table des matières

Justification: la nécessité de lutter contre les effets du changement climatique en Haïti	1
La vision: un plan d'action pour renforcer la résilience des communautés	4
Le plan: soutien aux organisations communautaires de base pour lutter contre l'impact du réchauffement climatique sur l'agriculture et l'économie paysanne à Massabielle, Haïti	5
Stratégies de mise en œuvre du plan d'action	6
Composition des acteurs impliqués dans le pilotage et la mise en œuvre du plan d'action	7
Risques et obstacles liés au plan d'action	7
Durée du plan d'action	8
Objectifs et mise en œuvre du plan	8
Objectifs généraux	9
Objectifs spécifiques	9
Résultats attendus	10
Ce qui est nécessaire à la réalisation de ce plan	10

Justification: la nécessité de lutter contre les effets du changement climatique en Haïti

Nous avons compris que la vie n'était pas un cadeau, que la nature nous a fait grâce et que nous avons l'obligation de la préserver. Ainsi, chaque être humain, quel que soit son sexe, sa race, son ethnie, sa nationalité ou son gouvernement, doit trouver un moyen de protéger notre écosystème. Son importance exige que nous protégeons notre environnement avec beaucoup de conviction et de respect.

Par conséquent, nous, les organisations communautaires de base, avec le Centre de Formation pour l'Entraide et le Développement Communautaire (CFEDEC), devons contribuer à une lutte régionale, nationale et même internationale, à travers les différentes ressources disponibles, pour prévenir la dégradation de l'environnement et protéger les vies et les biens des personnes vulnérables.



Haïti est particulièrement touché par les effets du changement climatique. L'environnement haïtien est soumis à une série de pressions anthropiques. Les plus importantes étant la déforestation des forêts naturelles et l'urbanisation incontrôlée et non planifiée des zones écologiquement sensibles dans les grandes villes, en particulier à Port-au-Prince, ce qui entraîne une utilisation irrationnelle de l'espace, une mauvaise exploitation des carrières de sable et une gestion inefficace des déchets. La croissance démographique continue reste également un problème majeur.



Actuellement, les politiques nationales d'Haïti en matière d'agriculture, d'environnement et de développement rural, ne prennent pas en compte les impacts du changement climatique. Or, le changement climatique affecte tous les départements du pays, en particulier le département du Nord. Ce bouleversement risque d'entraîner de graves déséquilibres financiers, sociaux et écologiques dans certaines zones.

Dans la commune de Limbé, plus précisément dans la 8ème section, Massabielle, le changement climatique a entraîné une augmentation de la fréquence et de l'intensité des inondations, des tempêtes tropicales et des ouragans. Ces événements liés au changement climatique ont entraîné d'énormes dégâts et pertes.



À Massabielle, de nombreuses pertes de ressources matérielles et humaines ont été signalées, avec des conséquences néfastes sur la vie des gens et leur économie. Les eaux usées et les déchets de toutes sortes, transportés par les eaux de pluie, polluent les côtes et ont un effet inéluctable sur les écosystèmes marins. Par ailleurs, les périodes de grande sécheresse causées par le changement climatique, combinées aux effets des pluies torrentielles, des vents et de la pression sur les ressources naturelles, entraînent de profonds changements dans la structure des sols. Les sols s'érodent de plus en plus, tendant vers la désertification. La sécheresse réduit également le débit des rivières et des sources. Cela affecte la disponibilité de l'eau potable et de l'eau d'irrigation. Elle est également responsable de la baisse du niveau des nappes phréatiques et de l'intrusion marine.

La déforestation est un autre problème grave pour l'environnement, dont la consommation de bois est l'une des principales causes, entraînant la désertification des terres arables. Certaines espèces végétales et animales sont déplacées, réduites ou même disparaissent.

Cette situation a de graves répercussions économiques. Les paysans s'adonnent à l'abattage d'arbres pour produire des planches, de la chaux et du charbon de bois afin d'obtenir un certain revenu, sans penser aux effets néfastes de leur activité. Sur le plan économique, le niveau de revenu est considérablement réduit par le manque de production des paysans, car leurs cultures ne produisent pas en abondance et ils ne travaillent que pour l'autoconsommation. Environ 65% de la population haïtienne, et plus précisément de la population de Massabielle, dépend de l'agriculture. Or, le secteur agricole, en raison des difficultés qu'il rencontre, n'est pas en mesure de satisfaire aux besoins des agriculteurs et du reste de la population.

Sur le plan politique, les troubles sociopolitiques et l'insécurité qui règnent en Haïti depuis 2012 ont exacerbé les problèmes environnementaux auxquels le pays fait face. Les institutions gouvernementales se concentrent sur Port-au-Prince, et non sur les zones rurales ou éloignées. Dans le même temps, les transports publics sont paralysés, ce qui rend difficile, voire impossible, pour les communautés de s'engager avec le gouvernement sur ces questions.

Enfin, les effets du réchauffement climatique ne sont pas neutres du point de vue du genre, et nombre de leurs conséquences sont encore plus graves pour les femmes et d'autres groupes socio-économiquement marginalisés, compte tenu de leurs conditions de vie spécifiques. Par rapport aux hommes, les femmes n'ont pas le contrôle et l'accès aux ressources productives, ce qui a un impact négatif sur leur santé et leur sécurité alimentaire.

La vision: un plan d'action pour renforcer la résilience des communautés

Alors que les impacts actuels et futurs du changement climatique deviennent de plus en plus évidents, les décideurs politiques, les communautés, les ménages et les individus du monde entier prennent des mesures pour se préparer et répondre activement à ces défis. Alors que les consciences sont de plus en plus attentives aux types de difficultés causées par le changement climatique, de plus en plus de décideurs politiques cherchent à comprendre les informations climatiques contextuelles et à adapter les meilleures approches pour lutter contre les effets du climat avant de fixer de nouveaux objectifs de développement.

L'agriculture est l'un des secteurs les plus vulnérables aux effets pernicioeux du changement climatique, tout en étant l'un des plus gros émetteurs de gaz à effet de serre (GES). Il est impératif de renforcer la résilience de l'agriculture et des moyens de subsistance qui en dépendent face au changement climatique pour garantir la réalisation d'autres objectifs de développement liés à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, ainsi que pour limiter les risques de conflit et de déplacement.

À la lumière de ces défis, nous avons identifié les domaines suivants comme étant des priorités d'action pour permettre aux communautés locales de développer leur capacité d'adaptation au changement climatique:

1

l'information, l'éducation et la sensibilisation au changement climatique et à la nécessité de s'y adapter

2

La gestion des bassins versants et la conservation des sols

3

La protection et la conservation de l'eau

4

La préservation et le renforcement de la sécurité alimentaire

5

La mise en place d'activités économiques durables pour les communautés vulnérables

6

Le renforcement et la mise en œuvre de lois environnementales

Le plan: soutien aux organisations communautaires de base pour lutter contre l'impact du réchauffement climatique sur l'agriculture et l'économie paysanne à Massabielle, Haïti

Ce plan d'action vise à:

- Renforcer les capacités techniques et institutionnelles pour une gestion des terres productive et résiliente au climat en Haïti aux niveaux national et local.
- Mettre en place des systèmes agroforestiers et réhabiliter les captages d'eau à Massabielle, en reboisant les paysages dégradés sur les sites d'intervention.
- Mettre en place un cadre de gouvernance pour la gestion intégrée des ressources en eau, afin de soutenir les systèmes de gestion des terres résistants au climat et de faciliter l'utilisation et la gestion durables à long terme des ressources en eau.

Stratégies de mise en œuvre du plan d'action

Pour lutter contre les effets du réchauffement climatique sur l'agriculture, nous voulons d'abord renforcer les organisations communautaires de base, puis impliquer différents secteurs sur le terrain. Nous prévoyons d'utiliser plusieurs stratégies, dans le but d'intégrer les membres des communautés locales dans la mise en œuvre, afin de s'assurer que les activités soient adaptées et appropriées à leurs besoins. À cette fin, nous avons identifié les stratégies suivantes comme composantes nécessaires du plan:

- Identification des acteurs clés aux niveaux local, régional et international;
- Participation de jeunes intellectuels, d'enfants, d'adultes et de chefs religieux;
- Réunions stratégiques avec toutes les parties prenantes;
- Intégration des enseignements tirés des échanges;
- Sensibilisation, formation et mobilisation sur l'ensemble des questions liées au réchauffement climatique;
- Contribuer à la durabilité des organisations locales en s'appuyant sur les impacts positifs des actions menées chaque année.

Principes de mise en œuvre du plan



Composition des acteurs impliqués dans le pilotage et la mise en œuvre du plan d'action

Au niveau local, le CFEDEC travaillera avec l'Organisation Communautaire de Base (OCB), le Centre de Formation pour l'Entraide et le Développement Communautaire et d'autres organisations communautaires. Le CFEDEC travaillera avec des organisations régionales et nationales, notamment Tete Kole ti peyizan Ayisyen (TK) NORD et Center for Reflection and Action for a Better Environment (CRAEM), afin d'établir des réseaux, un plaidoyer et des relations avec les ministères de l'environnement et de l'agriculture pour faire progresser le bien-être des communautés comme indiqué dans ce plan. Nous chercherons également à obtenir le soutien d'organisations internationales, dont le Service Mondial Juif Américain (American Jewish World Service (AJWS)), et d'autres.



Les membres de la communauté locale seront impliqués dans la mise en œuvre des activités, car ils sont les bénéficiaires directs du plan. Les organisations et les institutions gouvernementales sont toutes des bénéficiaires indirects, dans la mesure où elles participent à la mise en œuvre et au soutien des activités.

Risques et obstacles liés au plan d'action

Les risques et les obstacles identifiés dans l'exécution de ce plan sont liés à la capacité des organisations locales et à la disponibilité des transports publics. Pour l'instant, les travaux peuvent se poursuivre s'il n'y a pas de nouvelles catastrophes dans la région, si les organisations locales et les autorités en place participent et soutiennent les activités du projet, si un minimum de stabilité politique subsiste et si les conditions de sécurité sont propices à l'utilisation des transports publics.

Durée du plan d'action

Ce plan couvre une période de cinq ans, de janvier 2025 à décembre 2030. Le calendrier proposé est le suivant:

Année 1 Mener des activités de sensibilisation et d'éducation au niveau local afin de motiver les gens à s'adapter au changement climatique.

Année 2 Mener des dialogues locaux et organiser des forums afin de sensibiliser les organes décisionnels au soutien des activités d'adaptation au changement climatique.

Année 3 Mise en œuvre d'une initiative de pépinière locale et formation à la conservation des sols et à la construction de jardins modèles, en plus d'autres activités d'adaptation au climat identifiées dans le cadre des activités de sensibilisation de l'année 1.

Année 4-5 Suivi et évaluation des activités et rapport sur les résultats.

Objectifs et mise en œuvre du plan

Le plan comprendra les activités suivantes:

- Inclusion du ministère de l'agriculture et de l'environnement dans le comité technique de mise en œuvre du projet;
- Six mois de sensibilisation auprès de la communauté aux effets du réchauffement climatique;
- Organisation de 25 formations multi-niveaux pour les membres de la population cible (protection des sols, techniques de plantation, chefs d'équipe, gestion financière, etc);
- Mise en œuvre d'initiatives locales (jardin communautaire, banque de stockage de semences) pour promouvoir l'adaptation aux impacts du changement climatique sur la production agricole et animale;
- Achat et distribution de semences (ignames, manioc, haricots, maïs);
- Création de 4 sites de pépinières à raison de 100,000 plants par an avec différentes variétés d'arbres pour restaurer les bassins versants dégradés.

Objectifs généraux

Le plan favorisera la réalisation des objectifs suivants:

- Sensibiliser, par la formation et la mobilisation des habitants de la région, à l'impact direct du réchauffement climatique sur l'agriculture de la communauté et aux moyens disponibles pour contourner ce phénomène;
- Intégrer une perspective de genre sur les impacts du changement climatique en encourageant les participants à réfléchir aux dommages causés aux personnes les plus touchées par le changement climatique et à quel point elles sont affectées;
- Aider les agriculteurs à adopter des mesures de conservation des sols appropriées;
- Contribuer, par le biais du reboisement, à une augmentation significative du débit des principales sources de la région;
- Consolider les espaces de jardin, les plates-bandes et les plantes pour mieux résister au changement climatique.

Objectifs spécifiques

Les objectifs seront atteints grâce à la mise en œuvre des objectifs spécifiques suivants:

- Analyser les risques d'extinction d'espèces et d'autres effets négatifs liés au changement climatique dans les communautés;
- Encourager les participants (bénéficiaires) à transmettre les connaissances qu'ils ont acquises sur tous les sujets abordés lors des sessions de formation aux membres de la communauté;
- Développer les compétences des organisations communautaires de base (OCB);
- Restaurer les terres dégradées et les bassins versants dénudés;
- Former les agriculteurs à l'utilisation durable des terres, aux systèmes agroforestiers, à la protection des plantes et à la gestion des ravines.

Résultats attendus

- Environ 80 % des organisations concernées seront en capacité de former d'autres personnes au changement climatique et aux mesures d'adaptation;
- Toutes les organisations participantes auront accès à un document pour mener à bien leurs activités d'adaptation à trois niveaux : local, régional et national;
- Les autorités locales, les représentants des ministères, les leaders d'opinion tels que la presse, ainsi que les universitaires seront impliqués à différents niveaux;
- Toutes les activités prévues seront mises en œuvre et bénéficieront aux membres de la communauté locale.

Ce qui est nécessaire à la réalisation de ce plan

- ✓ Une équipe sur le terrain : personnel et bénévoles
- ✓ Des personnes qui se consacrent à la réussite de ce plan d'action communautaire
- ✓ La création d'équipes de travail pour encourager d'autres acteurs dans ce domaine
- ✓ Différents moyens de communication : mégaphone, téléphone, internet
- ✓ Du matériel de sensibilisation, fournitures de bureau et équipement, y compris un appareil photo, un écran et un ordinateur portable
- ✓ Des contributions de partenaires financiers tels que Justice Global Advocacy, AJWS et d'autres
- ✓ Une bonne planification annuelle et un suivi de ce plan d'action pour les cinq prochaines années

**Des solutions co-conçues pour et par les membres de la
communauté de Limbe 8th section, Massabielle, Haiti**

GLOBAL ADVOCACY TEAM



**INTERNATIONAL
ACCOUNTABILITYPROJECT**